

**L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État):** Madame le Président, je remercie le député de Lethbridge-Foothills d'avoir si bien appris son petit discours. Malheureusement, si je peux lui donner dix pour la récitation, je ne peux pas en dire autant pour l'exactitude du contenu, et le député . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. Regan:** . . . a commis tellement d'erreurs que si je devais noter son devoir, je ne pourrais vraiment pas lui accorder la note de passage.

Tout d'abord, pour ce qui est de la part des frais de l'enseignement postsecondaire assumée par le gouvernement du Canada par rapport à celle des provinces, le député se trompe complètement, comme pour un certain nombre d'autres choses. S'il n'était pas là quand je l'ai déjà expliqué, je tiens à lui préciser que le gouvernement du Canada maintient son appui à l'enseignement postsecondaire et que c'est là une de ses grandes priorités. Pour le lui prouver, je lui signale que, depuis un certain nombre d'années, le gouvernement fédéral n'a cessé d'élargir la part des frais qu'il assume alors que les provinces, en général, et c'est vrai pour la plupart d'entre elles, diminuent la leur. Je suggère au député de retourner chez lui, en Alberta, pour exhorter sa province à utiliser le fameux fond du patrimoine pour soutenir davantage l'enseignement postsecondaire.

**Des voix:** Bravo!

ON DEMANDE AU MINISTRE DE DONNER SA DÉMISSION SI LES  
SUBVENTIONS SONT RÉDUITES

**M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills):** Madame le Président, tous ces chiffres ont été fournis par le groupe de travail sur les accords fiscaux. Le ministre n'ignore pas que le gouvernement fédéral paie moins du fait que le PNB accuse trois ans de retard. Je le mets au défi de me prouver que ces chiffres sont faux. Dans une lettre adressée aux étudiants le 29 octobre 1981, le secrétaire déclarait:

D'aucuns prétendent que le gouvernement fédéral compte réduire substantiellement son aide à l'enseignement postsecondaire. C'est tout simplement inexact.

Ma question supplémentaire est la suivante: le secrétaire d'État est-il prêt à donner sa démission si l'aide fédérale à l'enseignement postsecondaire diminue?

**Des voix:** Oui ou non?

**L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État):** Je tiens à assurer au député, par l'entremise de Votre Honneur, que je n'ai nullement l'intention de renoncer à mon siège, parce qu'en restant à mon poste je puis faire valoir un mode d'action gouvernementale qui est utile en ce qui concerne l'aide aux étudiants des niveaux supérieurs et la mise au point d'un

*Questions orales*

système d'enseignement postsecondaire, non pas pire, mais meilleur. Si le député se laisse leurrer par de faux chiffres, s'il se laisse influencer par la propagande conservatrice . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Regan:** . . . qui circule dans tout le pays, il ne sert pas les intérêts des étudiants. Il doit reconnaître que la façon dont il critique ce que le gouvernement n'a pas fait n'est pas particulièrement productive. Il vaudrait mieux, quand il a quelque chose à dire des mesures que le gouvernement a prises, qu'il demande une explication au lieu d'écouter les inventions de la propagande conservatrice.

LA DÉCLARATION DU LEADER DU GOUVERNEMENT AU SÉNAT

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État qui prétend que les informations selon lesquelles le gouvernement a l'intention de réduire les subventions accordées aux écoles d'art et de technologie et aux universités sont totalement fausses. J'aimerais lui fournir quelques chiffres précis. Je suppose en tout cas qu'ils le sont puisque c'est le sénateur Perrault qui, parlant au nom du gouvernement à l'autre endroit, les a cités le 27 octobre. Il a dit à cette occasion que le gouvernement comptait toujours réduire de 1.5 milliard . . .

**M. Nielsen:** Je cite.

**Mlle MacDonald:** . . . les paiements de transfert destinés à l'enseignement postsecondaire et à la santé.

J'aimerais que le secrétaire d'État me dise s'il confirme cette déclaration du leader du gouvernement au Sénat, ou si, une fois de plus, le gouvernement dit blanc un jour et noir le lendemain parce que ça l'arrange.

**L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État):** Madame le Président, l'honorable dame . . .

**Des voix:** «Député!»

**M. Regan:** . . . député pourrait faire preuve d'un peu plus de patience . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Regan:** . . . et attendre le 12 de ce mois, date à laquelle le budget sera présenté par le ministre des Finances. Après quoi, nous pourrions discuter des chiffres qui nous auront été présentés au lieu de faire des spéculations comme l'ont fait plusieurs députés conservateurs. J'aimerais en profiter pour rappeler au député, puisqu'elle vient de l'Ontario, que le gouvernement de sa province réduit depuis plusieurs années le montant des subventions à l'enseignement postsecondaire. Qu'elle commence par demander à l'Ontario de faire sa part et à l'obtenir.